



Gratuité de la contraception féminine des moins de 25 ans : il faut aller encore plus loin !

Cela fait longtemps que nous dénonçons l'accroissement des difficultés rencontrées par les jeunes et particulièrement les étudiant·e·s dans le choix de leur contraception. Cette situation est liée d'une part, à l'accroissement de 2,50% du coût de la vie étudiante, qui enracine plus loin la précarité sur l'année universitaire de 2021/2022, et d'autre part, aux difficultés pour les jeunes d'accès aux professionnel·le·s de santé. En effet, 42% des étudiant·e·s déclarent renoncer à des soins faute de temps et pour raisons financières. C'est pourquoi nos organisations ont toujours fait le choix d'œuvrer pour garantir l'accès à tou·te·s à la contraception, à l'image des distributions de contraceptifs sur les établissements universitaires. En ce sens, **l'annonce du remboursement des contraceptions féminines des moins de 25 ans par le Gouvernement est une avancée que nous saluons ! Pour autant, cette annonce comporte encore de nombreuses limites.**

La contraception n'est pas que l'affaire des femmes et assigné·e·s femmes !

Si nous la saluons, cette annonce fait toutefois porter exclusivement la contraception sur la responsabilité des femmes et assigné·e·s femmes et renforce l'idée, déjà dominante dans notre société, selon laquelle il serait uniquement aux femmes et assigné·e·s de prendre en charge cette responsabilité. Non, la sexualité n'est pas l'affaire uniquement des femmes et assigné·e·s. Or, cette annonce met de côté le sujet de la contraception masculine, hormonale et non hormonale, qui n'est pas prise en charge par la sécurité sociale. Ainsi, le Gouvernement, par cette mesure, s'inscrit dans l'idée que les femmes et assigné·e doivent supporter la charge mentale de la contraception avec l'ensemble des risques que cela pose du point de vue psychologique et de leur santé sexuelle, sans la questionner. Il est urgent que notre société évolue à ce sujet !

C'est en ce sens que la mise en place de la gratuité de la contraception doit être accompagnée d'un plan ambitieux de réforme du parcours de soin des jeunes et des étudiant·e·s.

Une santé sexuelle et affective des jeunes dégradée faute d'investissement de l'État

Actuellement, faute de moyens suffisants de la part de l'État, ce sont les associations, les mutuelles étudiantes et les syndicats, qui en pratique sont amenés à répondre à ces lacunes. **La mesure annoncée doit selon nous s'accompagner d'un renforcement de la formation et de l'éducation de l'ensemble de la population à l'ensemble des contraceptions.** Alors que seule 1 femme et assigné·e femme sur deux consulte moins d'une fois par an un·e gynécologue faute de temps et/ou d'argent, et que près de 20% des étudiantes et assigné·e·s

se déclarent insatisfaites quant à leur dernière consultation gynécologique en raison notamment du manque d'empathie ou de considération du médecin (72%), cette annonce ne répond pas à l'ensemble des besoins des jeunes femmes et assigné-e-s femmes. Il convient en ce sens, de s'appuyer sur les acteur·trice·s du quotidien pour porter une information non culpabilisatrice et complète auprès de tou·te·s. De même, l'accompagnement à la contraception est inégal à travers le territoire, et plus particulièrement dans les DROM. C'est en cela que nous demandons par ailleurs qu'un travail soit enclenché afin de permettre une bonne répartition des praticien·ne·s sur l'ensemble du territoire.

Face à cette situation, le Gouvernement doit investir d'urgence et **revoir le système de santé des jeunes dans son ensemble avec des mesures spécifiques à destination des étudiant·e·s**. C'est l'ensemble du parcours de soins et des conditions de vie des jeunes, et notamment des étudiant·e·s qui doit être questionné. Nous l'avons largement observé l'année dernière avec l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s contraint·e·s de recourir aux distributions alimentaires, l'accroissement des tentatives de suicide et du mal-être des jeunes ainsi que la baisse du taux de couverture de santé des jeunes. Une situation qui se dégrade depuis longtemps, accélérée par la fin du régime étudiant de sécurité sociale et redoublée par la crise sanitaire. De même, l'absence de réponse à la précarité n'a fait qu'installer cette situation sur le long terme.

À ce titre, nos organisations demandent la mise en place de concertation ayant pour débouché une réforme d'ampleur en faveur de la santé des jeunes et particulièrement de leur santé sexuelle et mentale.

Contacts :

Elisabeth ABANDA AYISSI
Attachée de presse de l'UNEF
06.03.55.45.28 / presse@unef.fr

Abdoulaye DIARRA
Président de REVES Jeunes et de LMDE
07.82.21.38.90